

VILLAGE DE SAINTE-PÉTRONILLE

**PROJET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES, DE LA
RÉFECTION DU CHEMIN ROYAL ET DE CERTAINES RUES
MUNICIPALES**



Village de
Sainte-Pétronille

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

- Fermer les caméras et les micros
- Prise de parole/questions, si possible attendre à la toute fin de la présentation en levant la main virtuelle 
- Possibilité d'adresser des questions en écrivant dans la section « Conversation » en tout temps en prenant soin de bien vous identifier
- Seules les questions d'ordres générales seront répondues
- Un suivi ultérieur sera assuré pour les questions plus personnalisées (infoprojet.eau@gmail.com)

PRÉSENTATION DES INTERVENANTS

Municipalité

- Harold Noël, maire
- Jean-François Labbé, directeur général
- Jean Côté, conseiller responsable des infrastructures

MTQ

- Caroline Fontaine, directrice de la direction de la coordination et des relations avec le milieu - Direction générale de la Capitale-Nationale
- Myriam Trudeau, ing., chargée d'activité
- Marie Nolet, architecte paysagiste

SNC-Lavalin : ingénieur-conseil

- Roger Fournier, ing., chargé de projet

PRÉSENTATION DES INTERVENANTS (SUITE)

Stantec : surveillant des travaux

- Jean-François Noël, ing., chargé de projet
- Daniel Gagnon, ing.

Charles-Auguste Fortier inc. : entrepreneur général

- Guillaume Fortier, ing.

PLAN DE LA PRÉSENTATION

1. **Historique du projet**
2. **Description du projet**
3. **Échéancier**
4. **Déroulement des travaux**
5. **Travaux spécifiques**
6. **Puits individuels**
7. **Coûts, aides financières**
8. **Taxation**
9. **Période de questions**

I. HISTORIQUE DU PROJET

- Aboutissement d'un long processus initié en 2003 par Marcel Laflamme
- Intervenants : ingénieurs, MEQ, MAMH, MTQ, MCC, Bell, Hydro-Québec et contracteurs
- Analyse de différents scénarios : cote environnementale, réseau, technologies et financement
- Ultimatum du ministère de l'Environnement – Décembre 2020
- Pertinence du réseau communautaire – Nordik-Eau
- 2019–2020 - Coupe d'arbres, déplacement des poteaux et des fils
- 2021-2022 – Mise aux normes du sanitaire, du pluvial, de la route et des trottoirs

2. DESCRIPTION DU PROJET



Le tronçon principal du réseau sera situé sur le chemin Royal entre les numéros civiques 8220 à 8452

2. DESCRIPTION DU PROJET (SUITE)



Le tronçon principal du réseau sera situé sur le chemin Royal entre les numéros civiques 8220 à 8452

2. DESCRIPTION DU PROJET (SUITE)

Le projet comprend :

- La réfection complète de la structure de la chaussée sur l'ensemble du tronçon à l'étude
- L'ajout et l'uniformisation des bordures
- La réfection complète, l'élargissement et la relocalisation partielle des trottoirs
- Le réaménagement des intersections dans les limites du projet
- La réfection de l'égout pluvial
- La mise aux normes des entrées privées
- L'implantation d'un réseau d'égout sanitaire incluant une station d'épuration des eaux usées et deux stations de pompage
- La pose de conduites incluant 3 émissaires au fleuve (2 pluviaux et 1 sanitaire)

2. DESCRIPTION DU PROJET (SUITE)

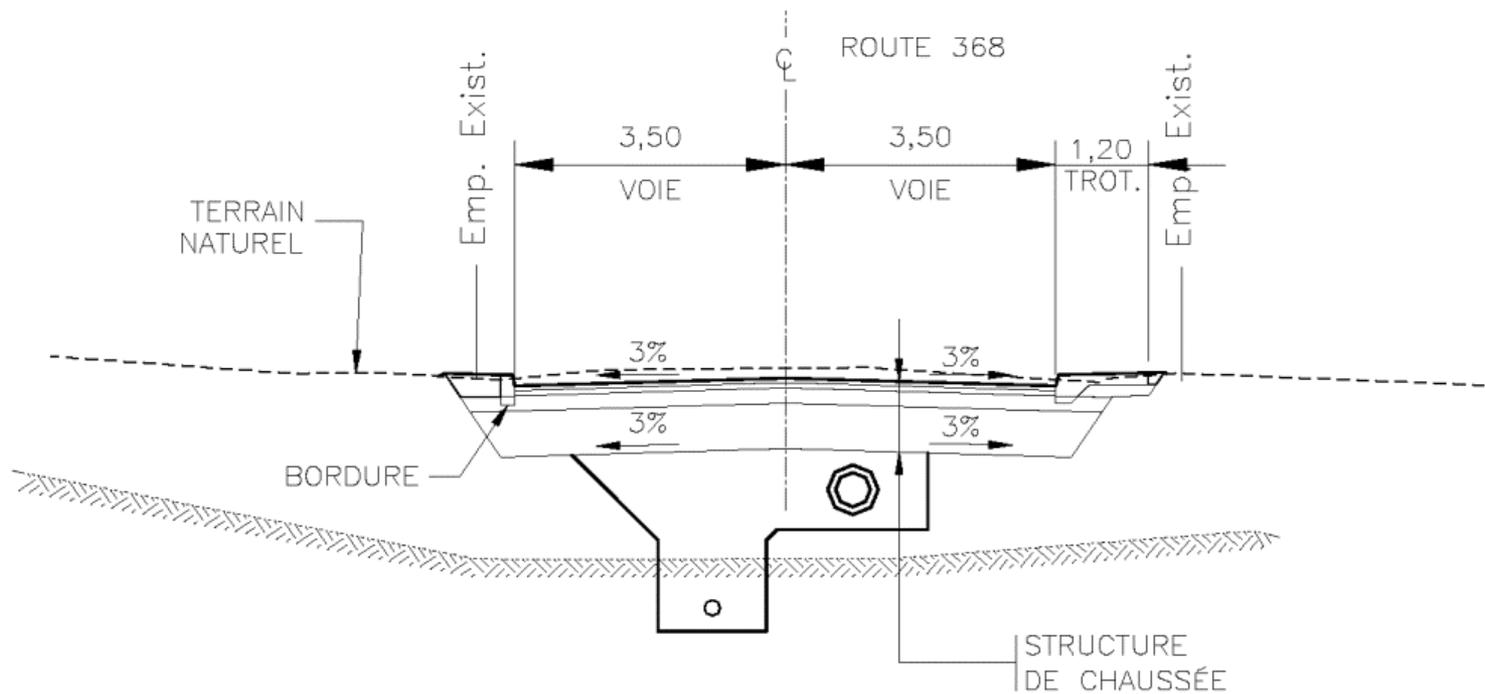
- Chaussée de 7,0 mètres
 - Deux voies de 3,5 mètres sans accotement
 - Marquage des lignes de rive au pied de la bordure

À L'EXCEPTION

Près de la Chocolaterie (intersection Horatio-Walker), la largeur de la chaussée est maintenue tel qu'à l'existant



2. DESCRIPTION DU PROJET (SUITE)



SECTION TYPE DE VOIRIE CH: 0+250 À 2+480

3. ÉCHÉANCIER

2021

- Début de pose de conduites : Août
- Fin des activités pour 2021 : 15 novembre

2022

- Pose de conduites : Avril - mai
- Pavage final : Septembre
- Fin des travaux par l'entrepreneur : Octobre
- Raccordement des résidences : À confirmer

2023

- Plantation des nouveaux arbres : Printemps

4. DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Fermeture de la route 368 par secteurs (phases) :

- Jour : signaleurs facilitant la circulation
- Chemin de contournement : route Prévost. Il faut porter attention à la signalisation adaptée qui sera mise à jour selon les besoins
- Accès aux résidences et commerces maintenus sauf, de courtes durées, durant la pose de conduites :
 - Information transmise quelques jours à l'avance par l'entrepreneur
 - Passage des véhicules d'urgence rendu possible lors de situations prioritaires
 - Modification des arrêts de l'autobus scolaire. Les parents seront avisés par le Service de transport du Centre de services des Premières-Seigneuries
- **Bruit et poussière** : Des travaux au marteau-piqueur seront privilégiés au dynamitage, ce qui limite les conséquences sur les puits et autres installations à proximité ainsi que les délais

4. DÉROULEMENT DES TRAVAUX (SUITE)

Pour suivre le déroulement des travaux, vous pouvez consulter le site Internet de la municipalité :

<http://www.ste-petronille.iledorleans.com/>

Vous pouvez aussi consulter les liens suivants afin d'obtenir de l'information générale sur le sujet :

- La section info-travaux du MTQ :
<https://www.quebec511.info/fr/diffusion/etatreseau/default.aspx>
- S'abonner à la liste de distribution des Info-Transports du MTQ en écrivant à dgcnat@transports.gouv.qc.ca. Indiquer en objet le titre du projet et demander d'être ajouté à la liste de distribution correspondant aux travaux mentionnés en objet

5. TRAVAUX SPÉCIFIQUES

Travaux sur terrains privés

- Responsabilité des propriétaires
- Secteur trop bas : besoin de pompe (une lettre sera envoyée)
- Raccordements privés : nécessité d'avoir une attestation de conformité de la municipalité
- Un piquet ou une marque au sol sera placé à l'endroit où se fera le raccordement

5. TRAVAUX SPÉCIFIQUES (SUITE)

Démarche de conservation des arbres

- Étude de caractérisation réalisée par Écogénie
- Optimisation du tracé à partir de l'étude
- Abattage et élagage à l'automne 2020
- Plans spécifiques et section particulière dans le devis pour « Mesures de protection des arbres et travaux arboricoles »
 - Trois types de mesure : générale, particulière, critique en fonction du périmètre de protection
 - Clôture / protection du tronc / protection des racines contre la compaction et lors de l'excavation / protection des branches / arrosage / fertilisation
 - Pénalités
 - Abattage et essouchement supplémentaires au besoin – par exemple pour entrées de services (approbation du MCC requise)

5. TRAVAUX SPÉCIFIQUES (suite)

Plantation des arbres

- Envois personnalisés aux citoyens touchés par l'abattage (sans acquisition) hiver 2021
- Rencontres sur les propriétés été-automne 2021-2022 selon les phases des travaux
- Finalisation des plans et devis de plantation et appel d'offres automne 2022
- Demande d'autorisation au MCC automne 2022
- Travaux de plantation printemps 2023
- Entretien et garantie pendant deux ans (fin printemps 2025)

6. PUIITS INDIVIDUELS

Procédure prévue

- Constat du problème par le citoyen et avis à la Municipalité
- Constat de la situation par le surveillant
- Mise en place de mesures d'alimentation en eau temporaire (s'il y a un bris en raison des travaux)
- Analyse de la responsabilité
- Analyse de la situation par les experts du MTQ pour les puits aux abords de la route 368
- Si une dégradation est confirmée et qu'elle semble permanente, le citoyen est invité à procéder à des mesures correctives par lui-même
- Si les travaux sont la cause du problème, la nouvelle installation peut faire l'objet d'une réclamation à la Municipalité par le citoyen

7. COÛTS, AIDES FINANCIÈRES

- Coût total du projet : 14 941 000 \$
- Aide financière de 8 770 785 \$ accordée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du projet PRIMEAU 2021 - 2031
- Route 368 : Partage des coûts avec le MTQ (chaussée, trottoirs et arbres) pour une somme de 4,3 millions de dollars
- Solde à financer par la Municipalité : 1 870 215 \$ (en date du 15 juillet 2021)

8. TAXATION

Solde à financer par la Municipalité : 1 870 215 \$ (en date du 15 juillet 2021)

Estimation des frais de financement : 103 200 \$

Estimation des frais d'opération : 50 000 \$

153 200 \$ / an

Répartition entre les utilisateurs et l'ensemble des propriétaires :

Utilisateurs (110) : 95 % 1 320 \$ / unité desservie

Propriétaires (500) : 5 % 15 \$ / unité

Crédit d'impôt provincial 2017-2022 – Votre responsabilité

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Questions reçues par courriel
- Infoprojet.eau@gmail.com
- Autres questions

Merci de votre attention



Village de
Sainte-Pétronille